



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E57875

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2025

ÉDITÉ LE 17/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/2000
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
100 000

Raison sociale : L'EST ELECTRIQUE

Z.A. LES PRÉS CHALOTS
25220 ROCHE LEZ BEAUPRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2000 B 00027

Téléphone : 03 81 40 14 01

Fax : 03 81 88 40 19

Siret : 429 028 525 00021

Portable :

Code NACE : 4321A

Site Internet : www.vinci-facilities.com

Numéro caisse de congés payés : 4304023-0

E-mail : maxime.berille@vinci-facilities.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
THIEMARD SANDY PRÉSIDENT

SMA SA 654970R4051000/002

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 654970R4051001/2 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/01/2024

Effectif moyen : 102

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	01/12/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/06/2021
o Chaudière bois	01/12/2023
o Ventilation mécanique	03/06/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.